

VILLE DE MAUBEUGE

Commissariat de Police

Maubeuge, le 2 mai

1944



N°

2128

Le Commissaire de Police

à
Monsieur le SOUS PREFET à
AVESNES.

OBJET : Inhumation de militaires anglais à Maubeuge.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que les Autorités Occupantes ont fait procéder ce jour, à 17 heures, au Cimetière du Centre à Maubeuge, à l'inhumation des restes de trois militaires de l'Armée de l'Air Britannique, appartenant à l'équipage d'un avion abattu sur le territoire de la Commune de Dourlers, la nuit dernière à 3 heures.

Les opérations d'inhumation se sont déroulées suivant le cérémonial le plus simple. Il ne s'est produit aucun incident.

Deux Inspecteurs de Police assuraient le service d'ordre aux abords du Cimetière.

~~Le Commissaire de Police,~~



Gendarmerie Nationale

A Avesnes le 20 avril 1944.

Légion des Flandres

Compagnie du Nord

Section d'Avesnes

Brigade d'Avesnes

156/2

DESTINATAIRES:

1. Lieutenant Cdt. la
Section d'Avesnes
2. Monsieur le Cdt. de
la Gendarmerie à
Avesnes.

ÉTAT
FRANCAIS

- 1 MAI 1944

SOUS-PRÉFECTURE
D'AVESNES
(Nord)

R A P P O R T

du Maréchal des Logis Chef MONARD, de la
brigade de Gendarmerie à
Avesnes(Nord)

sur la chute d'un avion
à Dourlers.

Référence: Circulaire Sous-Préfecture d'Avesnes
en date du 7 avril 1943.

Dans la nuit du 27 au 28 avril 1944, des
avions de nationalité anglaise ont survolé la
région.

A 3 heures 10, l'un d'eux, paraissant désen-
-pard, s'est abattu en flammes sur le territoire
sud de la commune de DOURLERS, dans une prairie
appartenant à M. L. Z. Kille, herbager au dit lieu.

Cet appareil, bi-moteur, au contact avec le
sol, a fait explosion. Trois membres de l'équipage
ont été retrouvés: l'un, complètement déshabillé,
à deux mètres de l'appareil et les deux autres
dans les prairies de G. L. Z. Kille, herbager à
Dourlers distantes du point de chute de 150 mètres
environ. Des débris de l'avion gisent pêle-mêle
dans les prairies voisines sur un rayon de 200
mètres environ.

L'hélice en se fendant dans le sol a blessé
légèrement deux vaches appartenant à M. GARDIN,
Édouard herbager à Dourlers.

Le trou fait dans le sol par le corps de
l'avion, qui achève de se consumer, mesure 15
mètres de long, 4 mètres de large et 3 mètres de
profondeur.

L'autorité militaire allemande, qui est sur
les lieux, garde les corps et les débris de
l'appareil.

N° 156/2. - Transmis par le Lieutenant
DELAVALT, Commandant la Gendarmerie de la Section.

A Monsieur le Sous-Préfet à AVESNES

Avesnes, le 20 avril 1944



Monsieur le Sous-Préfet

1^{er} AVESEN 28

COMPTE RENDU d'INHUMATION

Avion Halifax tombé à DOURLERS (Nord) le 28 Avril à 10 h. 10

Le 28 Avril à 10 h., à la requête de l'Autorité, je mousigné me suis rendu sur le territoire de la commune de DOURLERS pour procéder à l'identification d'aviateurs tombés dans la matinée. L'appareil ayant explosé avant sa chute, deux corps gisaient à quelques centaines de mètres du corps de l'avion. Il s'agissait des militaires suivants :

N° 61 Sergent HUSSEL de la R.A.F. /

N° 62 Sergent WRES de la R.A.F. /

Dans l'erifice provoqué par l'explosion des bombes placées sous l'avion, j'ai retrouvé les débris informes d'un troisième aviateur dont je n'ai pu déterminer l'identité exacte :

N° 63 Aviateur canadien inconnu /

Placés dans les cercueils préparés à cet effet les trois corps furent conduits à Maubeuge, où ils furent inhumés, dans le Secteur Anglais du cimetière du Centre le 28 Avril à 17 heures en toute simplicité.

La Feldgendarmarie avait délégué un soldat pour assister à l'inhumation.

Le service d'ordre assuré par la Police d'Etat n'eut pas à intervenir.

Fait à Maubeuge, le 29 AVRIL 1944

LE CHEF DES SEPULTURES MILITAIRES ./.

*à plus tard
à l'inhumation
P. - 28-5-44*

Gendarmerie Nationale.

Légion des Flandres.

Compagnie du Nord.

Section d'Avesnes.

Brigade d'Avesnes.

Avesnes le 30 Avril 1944.

R A P P O R T

du Maréchal des Logis Chef F O R T I E R, de la brigade de gendarmerie à

A V E S N E S. (Nord)

sur la découverte du cadavre d'un parachutiste, à BAS-LIEU.

N°160/E



Référence: Circulaire N° 467 de la sous-Préfecture d'Avesnes, en date du 7 Avril 1943.

Le 30 Avril 1944, vers 14 heures, M. DEFFOLIN, Marcel, herbager à Maudrechies, commune de Flumont, Nord, a découvert le cadavre d'un parachutiste anglais, dans une prairie appartenant à M. COURTIN, Raoul, cultivateur au Flumont, et située à 100 mètres environ au Nord-Est du chemin de Bas-Lieu à Avesnes, au lieu dit le "RUISSEAU de Bas-Lieu", territoire de cette dernière commune.

Des morceaux d'avion ont été retrouvés dans la prairie, et il est à présumer que ce parachutiste faisait partie des membres de l'équipage de l'avion qui s'est abattu en flammes à Doullens, au cours de la nuit du 27 au 28 courant.

L'autorité allemande qui est arrivée sur les lieux en même temps que nous a procédé à la fouille du cadavre, sur lequel aucune pièce d'identité ni argent n'ont été trouvés.

Le parachute était disparu à notre arrivée. Le sac qui l'avait contenu était encore fixé aux épaules du cadavre, et les cordes d'attache avaient été sectionnées au ras de la corolle. Il a été recherché sans succès.

*Rattaché à don
ouvert à la S. de l'au*

(Signature)

N. 664/3. - Transmis par le Lieutenant
MELLAVALT, Commandant la Gendarmerie de la Section.

A Monsieur le Sous-Préfet à AVESNES

Avesnes, le 1^{er} Mai 1944.

COMMUNICATION TELEPHONIQUE

reçue le 28 Avril 1944 à 8 heures 45

par Melle MEURANT

émanant de la Mairie de DOURLERS

COMPTE RENDU

Vers 2 heures 30, un avion anglais
est tombé sur le territoire de la Commune de
DOURLERS. Il y aurait 2 ou 3 aviateurs tués.

Même information de la Gendarmerie
d'AVESNES.

Téléphoné à la Préfecture "Cabinet"
le 28 Avril 1944 à 9 heures.

M. Rolland
COMMUNICATION TELEPHONIQUE

reçue le 30 Avril 1944 à 15 heures 50

par Mme DUVERBECQ

émanant de la Gendarmerie d'AVESNES.

COMPTE RENDU

Le 30 Avril 1944, à 15 heures 30, le
cadavre d'un aviateur de nationalité anglaise
vient d'être découvert dans une prairie à
FLAUMONT-NAUFFECHIES.

Il s'agit vraisemblablement d'un
aviateur de l'avion tombé en flammes à
DOURLERS dans la nuit du 27 au 28 Avril.

La Feldgendarmarie est avisée.